

Date de L'acte : 27/01/2021

Suivant acte authentique reçu sous le Sceau de l'Etat par Maître Nicolas FANTAUZZI Notaire membre de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « SELARL Nicolas FANTAUZZI, notaire », titulaire d'un Office Notarial à CALVI, Résidence Casa Vecchia - BP 85.

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :
Un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil.

COMMUNE DE LOZZI ET GALERIA

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Monsieur Jean-Pasquin ACQUAVIVA, en son vivant berger époux de Madame Françoise LUCIANI, demeurant à GALERIA (Haute-Corse) Amago, Né à LOZZI (Haute-Corse), le 8 novembre 186 De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. **Décédé à GALERIA (Haute-Corse) (FRANCE), 20 janvier 1953.**

A été déclaré propriétaire et depuis lors ses héritiers en application des articles 2261 et 2272 du Code Civil, pour en avoir eu la possession depuis plus de 30 ans des biens ci-après désignés.

IDENTIFICATION DES BIENS

ARTICLE 1

DÉSIGNATION

Sur la Commune de LOZZI (HAUTE-CORSE) 20224 Lieu-dit Erbajolo et lieudit Poggio,

Une maison à usage d'habitation avec une parcelle non contigue

Figurant ainsi au cadastre :

Section : D, N° : 548, Lieudit : POGGIO, Surface : 00 ha 00 a 42 ca, Section : B, N° : 90, Lieudit : ERBAJOLO, Surface : 00 ha 57 a 66 ca, Total surface : 00 ha 58 a 08 ca,

ARTICLE 2

DÉSIGNATION

Sur la Commune de GALERIA (HAUTE-CORSE) 20245 en divers lieudits,

Une propriété composée de deux maisons d'habitations et des parcelles contigues et non contigues figurant ainsi au cadastre : Section : B, N° : 13, Lieudit : PIAZZE, Surface : 00 ha 76 a 51 ca, Section : B, N° : 14, Lieudit : PIAZZE, Surface : 00 ha 68 a 77 ca, Section : B, N° : 23, Lieudit : GABILOLO, Surface : 02 ha 65 a 76 ca, Section : B, N° : 24, Lieudit : GABILOLO, Surface : 00 ha 26 a 08 ca, Section : B, N° : 25, Lieudit : GABILOLO, Surface : 00 ha 05 a 39 ca, Section : B, N° : 30, Lieudit : MARSOLINO, Surface : 01 ha 67 a 50 ca, Section : B, N° : 92, Lieudit : PORTA VECCHIA, Surface : 02 ha 00 a 80 ca, Section : B, N° : 95, Lieudit : SOLANE A MARGINE, Surface : 06 ha 36 a 44 ca, Section : B, N° : 96, Lieudit : SOLANE A MARGINE, Surface : 04 ha 66 a 97 ca, Section : B, N° : 97, Lieudit : SOLANE A MARGINE, Surface : 01 ha 51 a 98 ca, Section : B, N° : 98, Lieudit : SOLANE A MARGINE, Surface : 08 ha 35 a 34 ca, Section : B, N° : 99, Lieudit : SOLANE A MARGINE, Surface : 00 ha 35 a 20 ca, Section : B, N° : 100, Lieudit : SOLANE A MARGINE, Surface : 00 ha 99 a 20 ca, Section : B, N° : 101, Lieudit : MEZZANE, Surface : 03 ha 88 a 00 ca, Section : B, N° : 102, Lieudit : MEZZANE, Surface : 04 ha 72 a 36 ca, Section : B, N° : 103, Lieudit : MEZZANE, Surface : 00 ha 00 a 64 ca, Section : B, N° : 110, Lieudit : AIVENO, Surface : 01 ha 56 a 80 ca, Section : B, N° : 111, Lieudit : AIVENO, Surface : 02 ha 01 a 60 ca, Section : B, N° : 112, Lieudit : AIVENO, Surface : 00 ha 80 a 00 ca, Section : B, N° : 113, Lieudit : AIVENO, Surface : 00 ha 54 a 40 ca, Section : B, N° : 114, Lieudit : AIVENO, Surface : 00 ha 38 a 70 ca, Section : B, N° : 137, Lieudit : CHIOSONE, Surface : 05 ha 42 a 29 ca, Section : B, N° : 446, Lieudit : MEZZANE, Surface : 11 ha 28 a 84 ca, Section : B, N° : 447, Lieudit : MEZZANE, Surface : 00 ha 35 a 65 ca, Section : B, N° : 15, Lieudit : CAMPO, Surface : 00 ha 88 a 04 ca, Total surface : 62 ha 23 a 26 ca,

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession , sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : nicolas.fantauzzi@notaires.fr